



BOUCLANS

AVRIL 2023

INFOS

Chers concitoyens,

Tandis que l'actualité municipale en cette période de l'année porte sur la finalisation du budget, qui sera soumis au vote des élus en avril prochain, les comptes 2022 ont été arrêtés avec un résultat satisfaisant dont vous pourrez retrouver le détail dans le procès-verbal du conseil municipal. Ceux-ci font apparaître une gestion saine et conforme aux prévisions.

Le budget 2023 et les suivants seront sans doute plus délicats, avec un impact en année entière d'une inflation forte et toujours pas stabilisée, et une part d'inconnu quant à la façon dont les choses vont évoluer, tant sur le plan économique que géopolitique. Même si cette actualité nationale paraît parfois éloignée de nos territoires, les retombées nous impactent tous, citoyens comme collectivités.

À l'heure où vous lirez cet édit, nous serons à quelques jours de prendre possession du nouveau bâtiment périscolaire. Le bilan de cette opération vous sera présenté plus en détail ultérieurement, et pour l'instant, les derniers travaux de finition sont en cours. L'équipe du périscolaire devrait pouvoir effectuer son déménagement durant les vacances scolaires d'avril, et s'installer dans des espaces modernes et fonctionnels. Je ne doute pas qu'après quelques semaines d'ajustements incontournables, chacun, adulte et enfant, pourra profiter pleinement de cette réalisation, au service d'un projet pédagogique motivant.

Il nous restera encore à parachever la réfection de la cour d'école, l'opération étant programmée cet été, alors que les enfants et les enseignants seront en vacances. La nouvelle cour a fait l'objet depuis la fin 2022 d'un travail en concertation avec tous les acteurs, enseignants, représentants des parents d'élèves, élus, personnel d'entretien. Après plusieurs réunions d'échange et de réflexion partagée, et la présentation de sites réaménagés à Besançon, notre projet aboutira à une cour désimperméabilisée à 60%, dont les espaces ouverts aux enfants seront agrandis, et dont l'aménagement permettra de nouvelles pratiques de jeu et d'animation scolaire.

L'aboutissement de ce chantier induit aussi le retrait de l'installation préfabriquée actuelle, qui selon les prévisions, se fera le 20 avril prochain. Un moment marqué d'une croix pour les bouclanais, tant il est vrai que des générations d'enfants y ont passé de nombreuses heures, et s'y sont forgés des souvenirs de bons moments passés ensemble avec leurs animateurs !

S'il fallait bien un jour tourner cette page, rappelons-nous ensemble que cette installation à l'initiative des élus de l'époque a permis durant de nombreuses années qu'un périscolaire existe à Bouclans, et qu'il a sur ce point largement rempli son office.

Pour terminer, juste une réflexion suggérée par l'arrivée du printemps, après un hiver trop sec qui hélas n'est pas un bon présage. Cela doit nous faire réfléchir à l'usage que nous faisons de l'eau. L'action économe de chacun ne peut avoir qu'un effet bénéfique sur cet élément indispensable à notre vie.

Martial HIRTZEL

Calendrier

14 avril : Conseil municipal

21 avril : Championnat de Ping-pong par équipes, à 20h30 à l'espace culturel

26 avril : Don du sang

30 avril : Marche de l'Association des Parents d'élèves



Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@orange.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2023

Membres présents : MMES S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, F. POUPENEY, E. VERDOT, V. SIMONIN et MM J. BOURRAT, V. BUGNET, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : C. AURIOL à F. POUPENEY, N. DEFRASNE à V. DUEDE-FERNANDEZ, O. POMMEY à V. BUGNET; J. PERROT-MINOT à M. HIRTZEL

Excusés : V. BOUVRESSE, M. GRUET

Débat d'Orientation Budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire permet un constat sur la santé financière de la commune. Le Débat d'Orientation Budgétaire, DOB, est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants.

1/ Les impacts de la loi de finances de 2023 :

Art. 64 : Reconduction du volet fiscal du bouclier tarifaire avec une limitation de 15% de la hausse des prix réglementés (sous condition)

Art 113 : Dotation de soutien aux collectivités territoriales confrontées à une situation de forte inflation de leurs dépenses d'énergie.

Dispositif « filet de sécurité » sous conditions : dotation par prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des communes et de leurs groupements afin de compenser la hausse de leurs dépenses d'énergie.

2/ La taxe d'habitation :

Entamée depuis 2018, la réforme de la taxe d'habitation arrive à son terme. A partir de cette année, plus aucun français ne paye de taxe d'habitation sur sa résidence principale néanmoins celle-ci est maintenue pour les ré-

sidences secondaires.

En 2021, la commission Finance avait proposé le maintien des taux pour 2021 (taux inchangés depuis 2018) et indiqué qu'il serait nécessaire de faire progresser régulièrement nos taux à compter de 2022 (même faiblement), compte tenu :

- des impacts de la réforme de la TH
- des conséquences de l'effort fiscal de la commune sur les dotations de fonctionnement.

Auxquels s'ajoutent chaque année les impacts de la Loi de finances.

En 2022, le conseil municipal avait adopté une hausse symbolique de 1% des taux de fiscalité locale.

	2021	2022	Produits 2022
Taxe d'habitation	Compensation		
Taxe foncière sur le bâti	27,29 %	27,56 %	300 464,00 €
Taxe fonc. sur le non bâti	13,13 %	13,26 %	

Les bases fiscales étant réévaluées de 7% en 2023, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de maintien des taux communaux

	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe sur les pylônes	23 680,00	24 280,00	25 430,00	26 010,00	26 690,00
Autres impôts locaux et ass.	687,00			1 753,00	1 030,00
Fonds dépt. de Droits de mutation	30 801,92	26 775,07	50 832,41	40 646,27	38 163,36
TCFE	7 975,19	4 502,29	5 112,32	5 221,29	6 379,73
FPIC	1 434,00	1 085,00	533,00		
Attribution compensation CCPHD	14 522,00	17 722,00	21 593,00	25 392,00	27 774,00
Total revenus fiscaux hors TH/	79 100,11	74 634,36	103 500,73	99 022,86	100 037,09
	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	103 300,00	103 300,00	103 300,00	103 081,00	102 862,00
Dotation de solidarité rurale	55 124,00	61 351,00	63 217,00	66 629,00	71 019,00
Dotation nat. de péréquation	20 825,00	37 027,00	34 399,00		1 165,16
Compensation réforme TP	8 346,42	6 131,92			
Compensation exonération TF	1 596,00	1 596,00	1 600,00	1 795,00	1 731,00
FNGIR (versement)	- 53 491,00	- 58 353,00	- 58 353,00	- 58 353,00	- 58 353,00
Total Dotations	135 700,42	151 052,92	144 163,00	113 152,00	118 424,16
Total ressources fiscales et dotations (avec TF et TH = 300 464,00)					518 925,25

Etat pluriannuel des emprunts (annuités)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Rue du cornet			6 459,58						
Réhabilitation Mairie			12 330,12	12 330,12	2 335,20				
Réhabilitation presbytère			30 429,36	30 429,36	30 429,36	30 429,36	22 822,59		
Réhabilitation presbytère			5 397,67	5 439,82	5 371,18	5 285,54			
Rue du stade			18 856,92	18 856,92	18 856,92	18 856,92	18 856,92	7 857,30	
Bâtiment périscolaire				23 382,50	23 054,50	22 890,50	22 726,50	11 562,60	22 398,50
Total encours annuel	73 473,65	73 473,65	73 473,65	90 438,72	80 047,16	77 462,32	64 406,01	30 419,90	22 398,50

Recettes et dépenses réelles (sans les opérations d'ordres) de fonctionnement de 2020 à 2022

RECETTES	2020	2021	2022
Atténuation de charges	618,37	893,43	2 319,47
Produits de services	10 099,12	8 862,25	11 960,24
Impôts et taxes	361 738,73	380 438,86	400 501,09
Dotations et participations	263 721,80	201 477,02	232 250,35
Autres produits de gestion courante	126 462,32	171 315,83	253 836,98
Autres produits	17 344,38	1 681,06	4 179,43
Total recettes réelles	779 984,72	764 668,45	905 047,56

DEPENSES	2020	2021	2022
Charges à caractère général	190 074,59	303 260,04	207 152,40
Charges de personnel	211 189,74	236 559,28	269 884,92
Atténuations de produits	58 353,00	58 353,00	58 353,00
Autres charges de gestion courante	155 625,01	163 092,09	167 571,77
Charges financières	6 930,31	5 612,13	7 531,46
Autres charges	768,00	252,08	1 096,74
Total dépenses réelles	622 940,65	767 128,62	711 590,29

Les chiffres 2022

- * Recettes réelles de fonctionnement : 905 047,56 €
- * Dépenses réelles de fonctionnement : 711 590,29 €
- * Epargne brute (caf) : **193 457,27 €**
- * Taux d'épargne brute : **21,38 %**
- * Epargne nette (caf nette) : **103 019,27 €**
- * Remboursement annuel de la dette : **90 438,00 €**
- * Encours d'emprunts en capital : **536 003,00 €**
- * Dette / Habitant : 492,20 €
- * Capacité de désendettement : **2,77 années**

Les points forts

- Une structure financière saine :
- Un endettement maîtrisé
- Des prêts en fin d'amortissement à court terme
- Une fiscalité inférieure à la strate (marge de manœuvre)
- Des réserves très significatives
- Bonne maîtrise budgétaire du projet périscolaire

Les points de vigilance

- Nécessaire attention aux dépenses de fonctionnement
- Les dotations de fonctionnement ne suivent pas l'inflation
- Inflation conséquente du coût de l'énergie
- Rattrapage des remises en état des biens communaux non achevé (gendarmerie)

Prévisions d'investissements 2023	Montant HT	Sub. attendue
Fenêtres ancienne gendarmerie	5 500	1 650
Rénovation pignon école et volets (suite orage 2022)	51 000	53 300
Désimperméabilisation cour d'école	11 000	3 300
Salle de bain gendarmerie	7 500	
Changement des 62 derniers lampadaires par des LEDS	38 000	29 760
2 buts de hand + 2 bancs	1 500	
Système de contrôle décibels salle culturelle	2 900	
Informatique + outillage	1 650	255
Travaux espace public (voiries, bouloдрonne, fontaine)	49 094	6750
Total des prévisions de dépenses d'investissements 2023	168 144,00	95 015,00

Pour 2023, il a été retenu :

- * Le maintien des taux de fiscalité locale,
- * La poursuite de la politique d'investissement visant à la remise en état des bâtiments communaux,
- * Un recours uniquement aux réserves pour permettre les investissements indispensables

Demande de subvention Fonds vert

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité des personnes présentes pour la demande de subvention au titre du fonds vert pour la désimperméabilisation de la cour d'école.

Etude comparative fourniture de gaz

Les bâtiments de la mairie, de la poste, des logements rue de l'école, de l'ancienne gendarmerie et de l'espace culturel sont chauffés au gaz. La consommation annuelle moyenne de gaz est de 18500 kg (18,5 tonnes).

Le fournisseur de gaz pour la commune de Bouclans est Butagaz depuis plusieurs années.

Les derniers contrats de renouvellement retrouvés date de 2016. Le prix facturé par BUTAGAZ est de 1 707 € HT/tonne.

Au vu du contexte énergétique, plusieurs fournisseurs ont été consultés et une étude comparative à été réalisée sur la fourniture de gaz et présentée en séance.

Au vu des résultats, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'unanimité des personnes présentes pour résilier les contrats avec BUTAGAZ au profit d'ANTARGAZ. L'ensemble des logements de la commune étant chauffé au gaz, ces économies bénéficieront également aux locataires des logements communaux.

RESTAURATION DU CLOCHER

La Fondation du Patrimoine a été contactée pour la restauration du clocher. Une souscription d'appel aux dons est recommandée et les formalités administratives sont engagées. Pour bénéficier du plein effet d'une telle opération, des actions de communication seront nécessaires et un délai suffisant de collecte doit être envisagée. Il semble donc raisonnable de planifier l'opération de restauration elle-même sur l'exercice 2024.

PLUI

Suite à l'avis défavorable émis par les personnes publiques associées sur la version initiale du PLUI adoptée en 2020, il est demandé au territoire de réduire les zones d'extension initialement prévues de 50%. La commission Urbanisme a travaillé sur le sujet et présenté ses propositions au conseil municipal, qui a donné son accord à l'unanimité pour présenter à la CCPHD le nouveau projet de zonage .



Association des donneurs de sang du plateau de Bouclans

Nous pouvons maintenant vous communiquer le nombre de dons du sang pour l'année 2022 :

46 le 9 février	37 le 13 avril
54 le 10 août	52 le 10 octobre
35 le 7 décembre	

Soit un total de 224 dons, 4 nouveaux, mais 115 dons de moins qu'en 2021. C'est la première fois que l'on enregistre une baisse aussi alarmante. Les causes ? Peut-être :

- Une annulation d'une collecte par l'EFS, non remplacée,
- La prise de rendez-vous maintenue après la crise sanitaire qui peut décourager certains donneurs,
- Le sentiment amer de donneurs ponctuels qui se sont vus « refoulés » par les agents de l'EFS et qui ne sont pas revenus ?

L'élan volontaire ne s'était pourtant pas tari au lendemain de la crise sanitaire.

Et cette situation ne semble pas s'arranger pour 2023. Pour la 1^{ère} collecte de l'année, l'EFS a imposé un horaire de 10h à 12h, horaire qui n'a pas convenu semble t-il, puisque nous enregistrons seulement 18 dons.

Pourtant le sang reste de première nécessité.

Ex. en 2022, la victime d'un accident de la route a eu besoin de 35 poches de sang. Pour un accouchement de jumeaux par césarienne, il a fallu 15 poches de sang...

Prochaines collectes :

26 avril, 28 juin, 23 août, 18 octobre et 13 décembre

Toute l'équipe municipale souhaite un très joyeux anniversaire à Marie ISABEY pour ses 90 ans.



Ventes de composteurs

2023

Merc. 22 mars

Merc. 17 mai

Merc. 12 juill.

Composteur en bois